

### Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FCP EQUI-CONGRETHIS

FR0011232412

Société de gestion : Equigest

### Objectifs et politiques d'investissement :

Cet OPCVM est un « fonds diversifié » essentiellement investi en titres vifs qui a pour objectif de générer de la performance, en participant à l'évolution des marchés monétaires, obligataires, obligations convertibles et actions. Il met en œuvre une allocation d'actif flexible et réactive entre ces 4 marchés (exposition maximum au risque action de 25% de l'actif net) et vise à offrir à l'investisseur, sur une période de 2 ans, un rendement net de frais de gestion d'environ 3% par an, cet objectif ne constituant en aucun cas une promesse de rendement ou de performance de l'OPCVM.

Cet objectif de performance, fondé sur la réalisation d'hypothèses de marchés arrêtées par Equigest, rend peu opportune toute comparaison à un indicateur de référence. Toutefois l'investisseur pourrait se référer à un indice composite 85% Bloomberg Barclays Series-E Euro Govt 3-5 ans Bond Index (coupons réinvestis) + 15% SBF 250 dividendes réinvestis « SBF 250 R index ».

La politique d'investissement de l'OPCVM met en œuvre une gestion discrétionnaire qui fera varier l'allocation d'actif du FCP en fonction des anticipations de l'équipe de gestion et du couple rendement/risque anticipé des différentes classes d'actifs. Celui-ci est analysé notamment en fonction du contexte macro-économique, des configurations techniques et de leur valorisation.

Le portefeuille sera exclusivement investi en valeurs libellées en euros.

L'exposition du FCP au risque action, limitée à 25% maximum de l'actif net, se fera à travers des actions et/ou des obligations convertibles ou échangeables. Aucune ligne action ne pourra dépasser 2% de l'actif net. Ces actions seront essentiellement des grandes et moyennes capitalisations européennes, cotées en euros.

L'ensemble des titres en portefeuille fera l'objet d'une analyse RSE (responsabilité sociétale des entreprises) par

Ethifinance, société spécialisée dans la notation RSE d'entreprises européennes et doit satisfaire une notation minimum.

Le fonds est exposé au maximum à 60% de l'actif net en obligations High Yield et non notés. L'investissement en obligations High Yield est limité à 30% maximum de l'actif net (les obligations non notées ne sont pas considérées ici comme High Yield).

La pondération par émetteur noté High Yield ou non noté (rating établi par l'une au moins des agences de notation S&P, Moody's et Fitch) sera limitée à 3% maximum de l'actif net.

La sensibilité du portefeuille au risque de taux et au risque de crédit est au maximum de 6.

Le FCP n'utilisera en aucun cas des produits dérivés.

Le FCP peut investir dans des parts ou actions d'OPCVM ou FIA dans la limite de 15% de l'actif net.

Le gérant pourra avoir recours à des opérations d'acquisitions temporaires de titres (pensions) dans les limites fixées par la réglementation, jusqu'à 100% de l'actif pour les opérations d'acquisitions temporaires, dans le cadre de la gestion de trésorerie.

Cet OPCVM capitalise intégralement son résultat net et ses plus-values nettes réalisées. La durée de placement recommandée est de 2 ans.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chez le dépositaire, Société Générale – 32 rue du Champ de Tir – 44000 Nantes, chaque vendredi et le dernier jour ouvré du mois jusqu'à 11h30 (heure de Paris) et exécutées sur la base de la valeur liquidative de ce même jour, selon les modalités précisées dans le prospectus.

### Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible A risque plus élevé  
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de l'indicateur se base sur des simulations passées en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque et de rendement associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est synonyme d'investissement sans risque.

#### **Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [ 3 ] :**

L'OPCVM Equi-Congrethis n'ayant pas d'antériorité, l'indicateur de risque a été déterminé conformément aux pratiques de place avec un objectif initial de volatilité autour de 3%.

La catégorie de risque 3 situe la volatilité entre 2,5% et 5%. Cet indicateur sera mis à jour périodiquement en fonction de la volatilité constatée.

L'exposition diversifiée aux marchés de taux, de crédit et d'actions explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants non suffisamment pris en compte par l'indicateur de risque :

. **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur et/ou de défaillance d'un émetteur. L'investissement en obligations ayant une notation inférieure à BBB- entraîne une augmentation du risque du portefeuille.

. **Risque de liquidité** : le marché de la dette émise par les entreprises privées peut être occasionnellement affecté par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le FCP peut être amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

La survenance de l'un de ces risques pourrait faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

#### Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part du FCP au jour de l'exécution de l'ordre. Dans certains cas des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif de frais d'entrée. Ils ne sont pas acquis à l'OPCVM.
Frais de sortie	0%	

#### Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

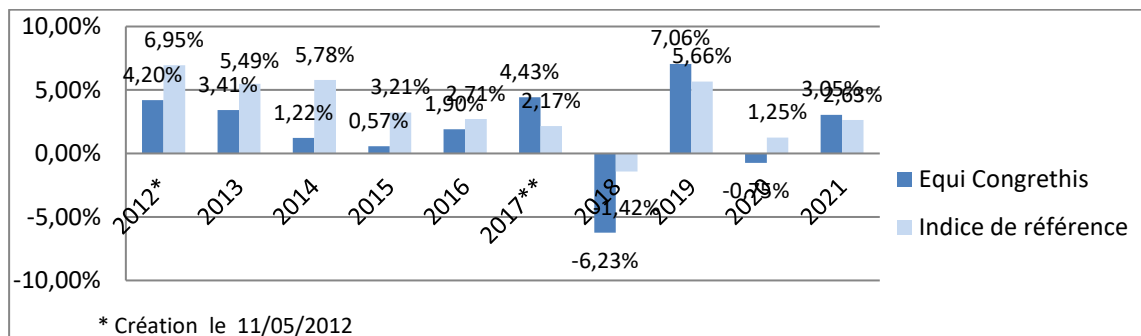
Frais courants	0,87% TTC de l'actif net moyen	Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixe et commission de mouvement), clos en septembre 2022. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.
----------------	--------------------------------	---

#### Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	15% TTC de la surperformance au-delà de 3% annualisé	Montant facturé au titre du dernier exercice : 0,00%
---------------------------	--	--

Pour plus d'information sur les frais, veuillez- vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.equigest.fr](http://www.equigest.fr)

#### Performances passées :



Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures. La performance de l'OPCVM et de l'indicateur de référence est calculée coupons net réinvestis. Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées. Les performances sont calculées en EUR. Equi-Congrethis a été créé le 11/05/2012.

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'objectif de gestion la stratégie d'investissement et le profil de risque ont été modifiés. Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus appliquées.

#### Informations pratiques :

Le dépositaire de l'OPCVM est Société Générale Securities Services.

Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès d'Equigest – 153 rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris ainsi que sur le site internet : [www.equigest.fr](http://www.equigest.fr)

La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou du site internet : [www.equigest.fr](http://www.equigest.fr)

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou d'un conseiller fiscal.

La responsabilité d'Equigest ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus complet de l'OPCVM ou sur le site internet : [www.equigest.fr](http://www.equigest.fr)

La politique de rémunération de la société de gestion sera disponible sur le site [www.equigest.fr](http://www.equigest.fr) ou sur simple demande auprès de la société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF. Equigest est agréée en France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17/11/2022